



DEMANDE DE MISE SOUS SAUVEGARDE DU GROUPE

Lavans-lès-Saint-Claude, le 19 mars 2007 : Le Groupe SMOBY MAJORETTE (Eurolist C – ISIN FR0000060154), premier producteur français de jouets et second européen, annonce aujourd'hui que la direction a demandé le bénéfice d'une procédure de sauvegarde au Tribunal de Commerce de Lons-Le-Saunier.

Rappel du contexte

Etapes majeures dans l'histoire de SMOBY MAJORETTE, les acquisitions de MAJORETTE et BERCHET ont permis au Groupe d'acquérir une dimension devenue indispensable pour évoluer dans un secteur où le marché est désormais mondial et où les acteurs régionaux ont de plus en plus de difficultés à maintenir leurs positions.

Une exploitation en redressement

Conséquence de ces acquisitions, de la réorganisation des marques qui s'en est suivie, mais aussi de la stratégie de diversification de produits et de marchés mise en place depuis quelques années dans un contexte de baisse des marges, la situation d'exploitation de SMOBY MAJORETTE affiche depuis les 6 derniers mois un redressement. En effet, les comptes provisoires non audités au 31 décembre 2006, que vous pourrez retrouver dans leur intégralité sur le site internet du groupe (www.smobymajorette.fr), font apparaître un résultat opérationnel courant de 0,7 millions d'euros qui marque que le retournement est en marche. Pour mémoire, au 30 septembre, le groupe avait réussi à dégager un résultat opérationnel courant positif après une période de pertes opérationnelles de 18 mois.

Résultats consolidés IFRS comparés sur trois périodes

En milliers d'euros	Cumul décembre 2006	Cumul septembre 2006	31 mars 2006
Chiffre d'affaires	297,1	169,7	349,6
Résultat opérationnel courant	0,7	0,5	(17,6)
Résultat opérationnel	(2,1)	(0,8)	(23,0)
Résultat net part du groupe	(15,7)*	(9,0)	(25,8)

* inclut 13 M€ de frais financiers et d'audit relatifs à l'endettement

Un déséquilibre financier obérant totalement la capacité de développement du groupe

Pour autant, ce rapprochement et la stratégie d'optimisation des marges mise en place ces dernières années se sont traduits simultanément par un déséquilibre très significatif de la situation financière du groupe. Ce déséquilibre est aujourd'hui tel que le redressement de la situation d'exploitation du groupe s'avère insuffisant pour absorber les frais financiers générés par la dette. En conséquence, et en l'état actuel des choses, SMOBY MAJORETTE ne peut poursuivre correctement son développement.

Demande de mise en place d'une procédure de sauvegarde

Pour ces deux raisons -redressement confirmé et « étranglement » par la dette-, la direction du groupe a décidé de faire jouer son droit de requérir le bénéfice d'une procédure de sauvegarde.

En effet, la procédure de sauvegarde apparaît comme étant aujourd'hui la solution la plus adaptée pour permettre à la société de négocier sereinement avec ses banques les conditions d'apurement de sa dette qui soient compatibles avec l'exploitation de l'entreprise.

Arrivée imminente d'un nouvel investisseur

Jean-Christophe Breuil conclut : « *La mise en place d'une procédure de sauvegarde, procédure jeune en France qui correspond au Chapter 11 aux Etats-Unis, devrait nous permettre de poursuivre sereinement les négociations avec les investisseurs. La pérennisation des activités et de l'environnement de SMOBY MAJORETTE passera nécessairement par une recapitalisation du groupe que nous devrions pouvoir annoncer prochainement sous réserve de l'accord des banques et de l'Autorité des Marchés Financiers. Cet investisseur s'inscrira comme un partenaire à long terme du groupe.* »

A propos de SMOBY MAJORETTE (www.smobymajorette.fr)

Acteur européen majeur de l'industrie du jouet disposant de marques très fortes à l'international : Smoby, Majorette, Berchet, le groupe SMOBY MAJORETTE développe des produits performants en linéaire, grâce à sa capacité de création dynamique et sa politique de licences sélectives (Spiderman, Winx, Charlotte aux fraises, Winnie...). Fort d'une distribution remodelée et d'une logique de production centrée sur la localisation intelligente, SMOBY MAJORETTE est présent dans 50 pays et compte 2750 collaborateurs.

Contact

NewCap.

Communication financière
Emmanuel Huynh / Axelle Vuillermet
Tél. : +33 (0)1 44 71 94 94
smoby@newcap.fr

* * * * *